

Services publics. Les fonctionnaires alertent les Marseillais sur les dangers de la loi relative à la mobilité.

L'emploi mérite un statut

■ Les agents de la Fonction publique restent mobilisés, cet été, pour informer les Marseillais des mauvais coups perpétrés par le gouvernement contre les services publics et le statut des fonctionnaires, qui s'ils étaient remis en cause auraient des répercussions sur la vie des usagers également.

Le collectif CGT de la Fonction publique et des Services publics tenait une conférence de presse, hier, pour dénoncer le projet de loi relatif à la mobilité des fonctionnaires que les députés examinent aujourd'hui à l'Assemblée nationale et qui a été adopté par le Sénat en 2008. Un projet lourd de conséquences, car il autorise le licenciement des personnels lors de restructurations administratives. Il contient aussi des mesures permettant l'extension du recours à la précarité alors que la Fonction publique compte déjà plus d'un million d'agents non titulaires. Et concède le recrutement et la gestion de ces personnels hors statut à des agences d'intérim.

Titulariser tous les contractuels

Tous les métiers et les services publics (éducation nationale, hôpitaux, équipement, douanes, trésor public, impôts...) de la Fonction publique et à ter-



Les agents de la fonction publique restent mobilisés cet été pour informer les Marseillais des conséquences de la casse des services publics par le gouvernement.

me de la Fonction publique territoriale sont visés dans le but de démanteler ce qui tisse le lien social en France et l'ouvrir aux appétits du privé.

C'est pourquoi le gouvernement supprime des emplois, notamment dans l'Education nationale : 28 000 l'année dernière, 34 000 cette année, à La Poste.... Et s'attaque au statut des fonctionnaires qui jusqu'à présent garantissait non seulement l'emploi, mais une indépendance à l'égard de la hiérarchie

respectant l'égalité de traitement de tous et toutes.

La CGT se bat pour la titularisation de tous les contractuels et défend une conception égalitaire, juste et fraternelle des services publics dont l'objectif est l'intérêt général et le progrès social. Elle entend faire front avec les autres syndicats contre la répression qui s'abat sur des agents osant résister en apportant un autre son de cloche.

PIEDAD BELMONTE

La CGT sur le terrain pour défendre le service public

"Et si la classe de votre fils fermait, que feriez-vous? Et si le service hospitalier où vous vous faites soigner fermait, que feriez-vous? Et si..." La CGT a décidé d'interpeller directement la population par voie de tracts pour l'alerter sur "la privatisation programmée du service public". Dès ce matin, 7 h 30, les militants du collectif service public iront à la rencontre des usagers, aux entrées de métro. D'ici quelques jours ils remettront une pétition au préfet. C'est le prochain examen de la loi dite "de mobilité des fonctionnaires" qui motive ces actions. Pour le syndicat cette loi "est une attaque frontale du statut de la fonction publique qui garantit l'égalité de droit et d'accès du citoyen et la neutralité du

fonctionnaire". "La disparition du secrétariat d'État à la fonction publique lors du dernier remaniement ministériel est éloquente et le ministère du budget devenu ministère de tutelle l'est encore plus. Le gouvernement a une vision purement comptable des services publics et veut la fin de la solidarité nationale", estime Frédéric Larrivée, animateur du collectif. Pour la CGT, pas de doute "l'état ouvre la voie aux investisseurs privés pour qu'ils s'accaparent des parts de marché". Et de conclure sur la disparition programmée de 34 000 emplois dans la fonction publique "ce qui équivaut à 34 plans de suppressions d'emplois dans une entreprise comme Michelin". ■

B.S.

La Provence
02/07/2009